AIMGER et AIMHR
2 avenue du professeur Léon Bernard
35043 Rennes CEDEX

Disponibilités : les internes en médecine de Rennes sont inquiets !

Rennes, le 23/08/2018

La disponibilité est un dispositif permettant à l'interne en médecine une interruption temporaire de ses fonctions, jusqu'à un an renouvelable une fois. Il existe plusieurs raisons d'y recourir : pratiquer une année recherche, voyager, acquérir de l'expérience ou encore construire un projet professionnel.

Depuis le 17 Août 2018, des messages circulent sur les réseaux sociaux évoquant une décision du CHU de Rennes de refuser toutes les demandes de mise en disponibilité. Ceci fait écho à un mail reçu par l'ensemble des internes de médecine générale de Rennes qui en avaient fait la demande, et qui se sont vu opposer un refus de la part du Directeur général des Affaires médicales, et ce sans aucune justification. Leur nombre est pourtant comparable à celui des années précédentes alors que le nombre total d'internes ne fait qu'augmenter. Les internes des autres spécialités n'ont, quant à eux, reçu aucune réponse.

La date limite de dépôt de la demande était pourtant le 30 Juin 2018 pour une mise en disponibilité à compter du 5 Novembre 2018. Les internes sont particulièrement inquiets que de telles mesures soient prises dans l'urgence.

Les associations représentatives des internes en médecine de Rennes tiennent à rappeler au Directeur général des Affaires médicales du CHU de Rennes, M. Charles, au Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, M. Cadeville, ainsi qu'au Doyen de la faculté de médecine